

Mali : les semences de l'avenir

Depuis près de dix ans, des agriculteurs maliens s'organisent pour affronter leurs problèmes, faire reconnaître leur métier et défendre leurs intérêts. La naissance d'un mouvement paysan au Mali s'est faite sur la base d'actions concrètes qui apportent un service aux agriculteurs. Exemple d'une organisation paysanne nationale engagée depuis plus de trois ans dans l'action technique.



AFDI 54

Préparation du compost.

A Bamako, au siège de l'Association des organisations paysannes professionnelles (AOPP) du Mali, huit agriculteurs de la commission céréales discutent depuis plus d'une demi-heure sur la façon dont ils vont pouvoir acheminer 400 kg de semences d'arachide améliorées dans la région de Koulikoro : le temps presse, les semis sont pour bientôt et, sans moyen de transport, les producteurs doivent user d'ingéniosité pour faire parvenir cette précieuse cargaison à leurs collègues qui vont se lancer dans la production de semences certifiées. Finalement, le lendemain, une solution est trouvée : Jean Coulibaly, le président de l'AOPP, a réussi à mobiliser un véhicule pour ce transport. Cette année, l'AOPP a décidé de se lancer dans la production de semences certifiées de sorgho, de maïs et d'arachide. En effet, le désengagement de l'État et de ses services semenciers a considérablement réduit la quantité de semences disponible sur le marché. Aujourd'hui, seule la recherche peut fournir des semences certifiées mais en très faible quantité. L'enjeu pour les organisations paysannes est de produire elles-mêmes les semences pour combler le vide dans ce domaine et surtout rendre service à leurs membres qui sont très demandeurs.

Depuis trois ans, l'AOPP a réalisé un travail de formation et d'essai paysans pour démontrer l'importance de l'usage de semences certifiées combiné à l'utilisation de compost. Plus de 4 500 agriculteurs ont été sensibilisés à ces techniques dans plusieurs régions du pays. Le compost, préparé sur l'exploitation, permet de remplacer avantageusement l'utilisation d'engrais chimiques. Son apport enrichit le sol et facilite la rétention d'humidité. Les fosses à compost sont placées près des parcelles pour limiter le transport lors de l'épandage. « *Mis avant le labour sur les parcelles destinées aux céréales, le compost permet aussi de limiter les mauvaises herbes en détruisant leurs graines par fermentation* », explique Mady Sidibé, le jeune technicien recruté par la commission céréales depuis mars 2002 avec un soutien de l'Afdi¹.

Cette expérience de production de semence est un défi. Pour la première fois, des agriculteurs se lancent seuls dans cette activité. Ils ont pour cela développé des contacts avec les services techniques et la recherche. Avec les premiers, ils devront collaborer pour assurer la certification des semences produites : le débat est vif sur ce sujet au sein de la commission

céréales. En effet, les services de l'État demandent une rétribution pour certifier les semences des producteurs : est-ce normal de la part d'un service public ? Côté recherche, les relations sont meilleures : un cadre de l'Icrisat vient de passer l'après-midi avec la commission céréales pour présenter la méthode de tests variétaux de semences améliorées et la façon d'organiser la production de semences certifiées à partir de semences souches. La discussion va bon train entre le chercheur et les producteurs. Le premier insiste sur l'importance d'avoir recours à un spécialiste des maladies végétales et des parasites pour s'assurer que les semences produites sont saines. Ces compétences peuvent-elles être maîtrisées par les producteurs ? Avec des formations appropriées, c'est possible, répond le chercheur.

Comment l'AOPP en est-elle arrivée là ? Qu'est-ce qui a motivé les producteurs à tester eux-mêmes des variétés améliorées pour se lancer maintenant dans la production de semences ? Petit retour en arrière.

Il y a quelques années, lors d'une discussion sur la fixation des taxes d'importation des céréales et sur leurs conséquences pour les producteurs

de l'ensemble du pays, l'AOPP s'est aperçue que l'intérêt de travailler ensemble n'était pas du tout évident pour les producteurs éparpillés dans tout le territoire. L'AOPP a donc réuni à Ségou en janvier 1997 une soixantaine de délégués d'OP pour réfléchir sur ce qu'est une filière. Ils se sont divisés en deux groupes : d'un côté, les producteurs de céréales sèches et de l'autre, les producteurs de riz. Chacun a expliqué aux autres comment il cultivait ses céréales, puis comment on utilisait ces céréales, et c'est ainsi que la notion de filière a été bien comprise : un participant disait que chez lui, la filière était très courte puisqu'il produisait et consommait tout !

Les organisations paysannes présentes ont ensuite décidé de continuer à partager leurs expériences en allant ensemble sur le terrain, les uns à Niono pour le riz et les autres au pays Dogon pour le mil. Elles ont confié l'organisation de ces ateliers à un petit groupe de huit personnes qui est ensuite devenu la commission céréales lors de l'assemblée générale de l'AOPP, en mars 1997.

L'Afdi Meurthe-et-Moselle, qui accompagnait certaines OP maliennes, a décidé de soutenir cette initiative. Un petit groupe de paysans lorrains ayant des responsabilités dans la filière céréales décide alors de suivre les activités de cette nouvelle commission de producteurs maliens qui retient comme thèmes de travail la fumure organique, l'utilisation de semences améliorées, la commercialisation, l'équipement et le crédit.

En février 1998, l'AOPP élabore un programme de formation sur le compostage et les semences améliorées en donnant à ses membres intéressés les moyens et la méthode pour organiser cette formation, chacune à son niveau, avec des techniciens de leur zone. Les échanges avec les paysans lorrains ont convaincu l'AOPP de compléter les formations par la mise en place d'essais chez les paysans. En 1999, des fiches de suivi des essais sont élaborées et les responsables paysans maliens négocient la disponibilité des semences avec les services semenciers. Depuis mars 2000, une formation sur le calcul de surface a été introduite pour pouvoir mieux comparer les rendements.

La démarche de l'AOPP intéresse des ONG mais aussi la recherche malienne et le Cirad. Plusieurs collaborations sont établies, sous la responsabilité de la commission céréales.

Faliry Boli, producteur de riz et secrétaire général de l'AOPP, estime que son organisation est en train de prendre un virage en se lançant dans la production de semences. Cette activité nécessite l'acquisition de savoir-faire qui demandent des collaborations avec la recherche et d'autres services techniques. À travers cet engagement des producteurs se posent des questions très concrètes sur la restructuration des services agricoles (qui va faire quoi et à quelles conditions) : c'est l'occasion d'affirmer l'AOPP comme force de propositions dans ce domaine, sur la base d'une expérience concrète de plus de trois ans. ■

Denis Pesche

¹ Agriculteurs français et développement international.

Portrait de l'AOPP

Courant 1993, après plusieurs rencontres dans différentes régions du Mali, une vingtaine d'organisations paysannes (OP) se retrouvent à Bamako pour créer la commission paysanne. La plupart d'entre elles ont des relations de partenariat avec des agriculteurs français, membres de l'Afdi. Cette commission paysanne organise fin 1993 un atelier sous-régional sur les banques de céréales. Plusieurs ateliers régionaux réuniront ensuite des paysans maliens sur les thèmes de la décentralisation, de la gestion de terroirs, de la commercialisation. Toutes ces rencontres ont vu émerger une force, une volonté de s'affirmer dans un travail en commun. La commission paysanne devient l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) en septembre 1995. Elle rassemble alors 21 OP, de tailles diverses, réparties dans la plupart des régions du Mali. Aujourd'hui, elle compte 80 organisations membres.

L'AOPP a pour ambition de créer un cadre d'échange et de confiance entre les OP afin de changer les relations entre les paysans et les services techniques mais aussi pour défendre l'intérêt des paysans dans la mise en œuvre des politiques agricoles, économiques et sociales du pays. L'aboutissement d'un intense travail lors des rencontres paysannes permet de lancer plusieurs activités dans le domaine de l'action technique, de la formation, de la réflexion sur la filière coton.

Elle bénéficie de financements de la coopération française, sous forme d'un fonds d'appui que des représentants des paysans gèrent eux-mêmes (définition des critères d'utilisation, décision d'octroi, évaluation). Cet appui financier n'est pas réservé aux seules organisations membres de l'AOPP mais aussi à d'autres, comme certaines chambres régionales d'agriculture. La gestion de ce fonds par les producteurs leur permet un

apprentissage concret et progressif de la gestion financière. C'est aussi l'occasion pour les responsables paysans de renforcer leur capacité à programmer, conduire et évaluer des activités diverses : organisation de rencontres, voyages d'études, essais techniques, formations à la gestion, formations de responsables paysans. Cet appui complète le travail d'accompagnement réalisé par l'Afdi depuis l'origine avec de nombreux échanges entre agriculteurs maliens et français.

Des commissions permettent à l'AOPP d'effectuer un travail de fond sur plusieurs thèmes : la formation, les céréales, le coton, les fruits et légumes, l'élevage. Récemment, une nouvelle commission sur l'information et la communication a été mise en place. Elle commence à être reconnue par les autorités maliennes, mais les relations sont parfois tendues avec les chambres d'agriculture qui cherchent à occuper la place centrale dans les débats et dans la mise en œuvre des programmes d'appui au secteur agricole et rural.

En octobre 2001, l'AOPP loue un local à Bamako pour héberger, à partir de janvier 2002, son équipe technique (quatre personnes) et pour loger les agriculteurs lors de leur passage à la capitale. Après un travail de six mois, l'AOPP a défini depuis avril un programme triennal (2003/2005) qui résume ses ambitions et les activités qu'elle entend développer pour les atteindre. Depuis plusieurs années, l'AOPP est régulièrement sollicitée pour donner son point de vue sur les questions paysannes et pour participer à des séminaires internationaux. Elle est également membre du Roppa (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) depuis sa création en juillet 2000.